

Master Droit des ressources humaines et protection sociale
Cours de « Droit du travail approfondi »
Module I - 1

Intervenant : Alexis TRICLIN
et Patrick RAYMOND

Objectifs	Méthodologie
<p>A l'issue de ce cours, l'étudiant doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - résoudre concrètement des cas pratiques de droit du travail - permettre une prise en compte efficace des règles juridiques dans les décisions de la DRH 	<p>La pédagogie proposée repose sur l'alternance d'apports théoriques méthodologiques et de mises en situation. Les étudiants résolvent des cas pratiques, rédigent des notes de services.</p>

Progression pédagogique

Introduction

1) Comprendre et interpréter les sources du droit du travail

=> Objectifs : savoir identifier et manipuler les sources du droit du travail et saisir le rôle de la jurisprudence

2) Maîtriser les relations de l'entreprise avec son environnement

=> Objectifs : comprendre le rôle et l'intervention de la médecine du travail, de la CRAM, de l'inspection du travail

3) La prévention des risques dans l'entreprise

=> Objectifs : L'entreprise a la responsabilité de préserver la santé physique et mentale des salariés. Elle est donc tenue de mettre en œuvre des mesures préventives

4) Recruter un salarié

=> Objectifs : maîtriser les règles relatives à la sélection du candidat et à son intégration dans l'entreprise

5) Conclure un CDI et aménager les relations contractuelles

=> Objectifs : Dès lors qu'une entreprise recrute un salarié, un aménagement des relations contractuelles peut s'imposer. Tout dépend des objectifs poursuivis par chacune des parties

6) Renforcer sa force de travail

=> Objectifs : Toute entreprise, quelque soit sa taille doit savoir réagir aux variations d'activités, en trouvant les solutions les plus adaptées

7) Les temps et activités dans l'entreprise : les principes

=> Objectifs : Dominer les dispositions réglementaires relatives aux temps de travail, et les faire appliquer dans l'entreprise

8) Les temps et activités dans l'entreprise : Aménagement et règles particulières

=> Objectifs : les lois AUBRY ont ouvert de très larges possibilités d'aménagement du temps de travail par accord. Elles permettent d'optimiser l'activité de l'entreprise.

9) Le pouvoir disciplinaire dans l'entreprise

=> Objectifs : savoir élaborer et modifier un règlement intérieur, établir la nature et l'échelle des sanctions et mettre en œuvre sans risque une procédure disciplinaire, savoir qualifier une faute

10) Les rémunérations

=> Objectifs : maîtriser les règles juridiques de base relatives à l'élaboration d'une paie et savoir optimiser les mécanismes existants au profit des salariés comme de l'entreprise.

11) La santé du salarié (L'alcool et autres drogues)

=> Objectifs : agir dans le respect des règles applicables, tout en assurant la pérennité de l'entreprise. Prévenir, agir et sanctionner en cas d'usage de substance illicite.

11) La mobilité dans l'entreprise

=> Objectifs : assurer la mobilité des salariés dans l'entreprise ou dans le groupe.

12) La modification du contrat de travail

=> Objectifs : Contribuer à la politique de mobilité de l'entreprise, en organisant la mobilité fonctionnelle et géographique, dans un cadre juridique contractuel ou jurisprudentiel précis.

13) La démission et la rupture négociée

=> Objectifs : Maîtriser la nature, les procédures des différentes formes de départs négociés au regard de la jurisprudence récente

14) Le licenciement personnel

=> Objectifs : Appréhender les différentes mises en œuvre des procédures de licenciement et leurs conséquences sur les contrats.

15) L'après-contrat

=> Objectifs : savoir mener à bien la fin du contrat d'un point de vue financier (reçu pour solde de tout compte, attestation ASSEDIC, certificat) et juridique (les clauses post-contractuelles)

16) Le licenciement pour motif économique

=> Objectifs : maîtriser la notion de licenciement pour motif économique dans ses différentes composantes, suppression de poste, mutations technologiques et sauvegarde de la compétitivité.

17) Les mesures d'accompagnement (plan de sauvegarde de l'emploi)

Objectifs : la mise en œuvre d'un plan de sauvegarde de l'emploi doit être accompagnée de différentes consultations (livre III et IV). L'employeur doit par ailleurs s'attacher à la qualité des mesures retenues.

18) Internet et droit du travail.

=> Objectifs : Les NTIC sont désormais très présentes dans l'entreprise mais les règles applicables sont encore imprécises. La CNIL et la jurisprudence ont commencé à délimiter les contours des bonnes pratiques recommandables.

19) La pratique des élections professionnelles dans l'entreprise

=> Objectifs : Savoir mettre en place les différentes élections professionnelles dans l'entreprise, en concluant un protocole préélectoral. Comprendre la fonction des différentes I.R.P.

20) La pratique de la négociation collective.

=> Objectifs : distinguer les différents types de négociation (Nao et NNO) et les mener à bien ;

L'intervenant	Durée
<p>Alexis TRICLIN, est Maître de conférences à l'Université de Versailles Saint-Quentin. Spécialisé en droit social, il enseigne le droit du travail et la sécurité sociale.</p> <p>Patrick RAYMOND est chargé d'études en ressources humaines à l'EDF. Actuellement en poste opérationnel il est également formateur interne en RH.</p>	<p>Durée : 60 heures</p> <p>Pré-requis : aucun</p>